ARGOAT AUTOMOBILES

AGENT PEUGEOT - RÉPARATEUR AGRÉÉ
ZA DE RUNANVIZIT 22970 PLOUMAGOAR France
TEL 02 96 43 79 62
Sarl au capital de 7 622,45€
Siret 41538325600021 - APE 4520A
FR92415383256 RCS : Saint Brieuc B 415 383 256
contact@argoat-automobiles.fr

Guingamp-Paimpol
16 MAI 2025
Agglomération

. GUINGAMP PAIMPOL AGGLOMERATION GP3A
11 RUE DE LA TRINITE

22200 GUINGAMP (France)

Facture n°1/2504/130954

Date : 25/04/2025

N° Document	N° Client	Votre commande	Marque	V.I.N.	N° Immatriculation	Kilométrage	N° commande
1 140 695	1004810		PEUGEOT 207 1.4 HDI	VF3WC8HZC34310680	AM-790-ZQ	192 528	

Désignation	N° pièce	Quantité ou temps	C T	Prix unitaire hors taxe	REMISE	Prix unitaire net hors taxe	Montant
Observations (entête)							
Pièce justificative : Estimation n°102281							
Forfait							
FORFAIT REVISION PSA	VPSA	1	1	75,58		75,58	75,58
+ 5 POINTS DE CONTROLE							
+ 4 MISE A NIVEAU							
CONTROLE ECLAIRAGE							
LAVE GLACE ETE HIVER 1L							
LIQUIDE REFROIDISSEMENT							
H6 TOTAL ACTIVA INEO ECS 5 W30 B							
Sous-total Forfait							**75,58 €**
Opérations codifiées							
REMPLACEMENT FILTRE A HUILE	1047	0,30	1	65,00		65,00	19,50
Sous-total Opérations codifiées							**19,50 €**
Pièces							
FILTRE A HUILE	1109AY	1,00	1	20,90		20,90	20,90
I:KIT 2 BALAIS EV PSA	VAL574324	1,00	1	55,50		55,50	55,50
Sous-total Pièces							**76,40 €**
Pièces hors remises							
RECYCLAGE DECHETS	.DECH	1,00	1	0,50		0,50	0,50
Sous-total Pièces hors remises							**0,50 €**

Alpha 2A 8.0.18.5 / 25/04/2025 à 15:23:36 - (NF203) E 0376 qcn7 / (NF525) B 0479 qcn7

www.peugeot.fr

A réception *25/04/2025* 206,38 €

Total hors taxe	T.V.A. acquittée sur les débits.			Total T.T.C.
171,98	1	20,00	34,40	206,38

Total TTC brut 206,38 €

Net à payer
206,38 €

COUPON A JOINDRE A VOTRE RÈGLEMENT		
N° document	**N° client**	**N° commande**
1/2504/130954	1 004 810	
25/04/2025	**Total T.T.C.** **206,38 €**	

MODALITÉS ET CONDITIONS DE RÈGLEMENT : "Toutes nos ventes, fournitures, réparations et prestations de services sont payables à nos bureaux, au comptant à la date de facturation et ne font l'objet d'aucune condition d'escompte. Lorsque l'acheteur est un professionnel, en application de l'article L441-6 du Code de commerce, il est expressément convenu qu'en cas de retard de paiement, l'acheteur pourra se voir appliquer des pénalités calculées sur les sommes exigibles et non payées à bonne date au taux minimum prévu par la loi, égal à 3 (trois) fois le taux d'intérêt légal en vigueur, à compter de la date d'exigibilité desdites sommes. Par ailleurs, une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement d'un montant minimum de 40€ (quarante euros) pourra être appliquée à l'acheteur.
RÉSERVES DE PROPRIÉTÉ : Le transfert de la propriété des marchandises objet de la présente facture est suspendu jusqu'au paiement intégral de leur prix conformément aux dispositions de l'article L 621-122 du Code de Commerce, les risques étant néanmoins transférés à l'acquéreur dès la livraison des marchandises.
ATTRIBUTION DE COMPÉTENCE : En cas de contestation entre commerçants, les tribunaux compétents sont ceux dans le ressort desquels se trouve le siège de notre établissement.